



A.M.O.P.A.

ASSOCIATION DES MEMBRES DE
L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

SECTION NORD
SECTEUR DOUAISIS
SECTION PAS DE CALAIS
DOSSIER PRESSE

CONCOURS D'ELOQUENCE 2019

SELECTION

Faculté de Droit Douai

Faculté d'Arras

Mercredi 13 mars

FINALE

Théâtre Municipal

Douai

Entrée libre

Mercredi 20 mars



Le Théâtre classé aux Monuments Historiques depuis 2000, mis à notre disposition par la Municipalité, est un écrin de choix pour cette fête de la parole, en raison de son acoustique et de son confort.

Chaque année, le secteur du Douaisis, associé à la section du Pas de Calais, choisit un thème qui permet aux futurs candidats de se documenter. Ce thème est en relation avec celui proposé par le Ministère des Affaires étrangères, le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Culture et de la Communication, lors de la *Semaine de la langue française et de la Francophonie*.

Durant la délibération du jury, le public pourra apprécier l'intermède musical offert par les élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Douai.

- p 2 Les concours de l'AMOPA
- p 3 Modalités du concours
- p 4,5 Le concours 2018
- P 6 La presse
- p 7 L'ordre des Palmes Académiques, l'AMOPA,



Les concours de l'AMOPA

Les concours s'adressent aux différents domaines et niveaux de l'Education avec l'ambition de contribuer à la réussite scolaire et sociale de tous ceux qui apprennent, avec la volonté de soutenir le travail des maîtres. L'AMOPA met de nouveau en place en 2018 des actions d'envergure - relayées par les sections départementales - pour lutter avec détermination contre l'illettrisme, les handicaps langagiers.

Concours « Défense et Illustration de la Langue Française »; Concours « Nous, l'Europe »; Prix de géographie; Prix d'histoire; Concours Imagin'action; Prix Gaston VIGNOT; Bourse BERTHIER; **Concours d'Eloquence**

L'art de convaincre et de persuader

Le concours d'éloquence organisé depuis quinze ans par l'AMOPA Douai et l'AMOPA Pas de Calais a trouvé sa place dans le calendrier festif de la ville de Douai. Il se déroule en mars durant la « **Semaine de la Langue Française et de la Francophonie** » au théâtre municipal que Monsieur le Maire met à notre disposition. Le terme d'« éloquence » a une connotation désuète voire péjorative : aujourd'hui l'éloquence a trouvé refuge chez les magistrats, les avocats et les prélats. Mais depuis que la justice essaie de trancher les litiges et que les tribuns tentent d'exhorter le peuple, c'est-à-dire depuis la démocratie athénienne et la république romaine, cette éloquence continue d'être une arme.

Des convictions profondes, une voix, une gestuelle de circonstance, voilà les conditions nécessaires et parfois suffisantes pour persuader un adversaire ou un auditoire, n'en déplaise aux modernistes à la parole abrupte et au souffle court. Pour parler de quoi ? Le comité d'organisation oriente les candidats en affichant dans la presse locale le thème retenu qui permettra aux candidat(e)s de réfléchir et de se documenter. Ils connaîtront les éliminatoires pour gagner une place en finale. Alors, dans les coulisses et sur la scène, la brigade féminine amopalienne et l'animateur, tel Monsieur Loyal, les accueilleront. et le jury, présidé par une personnalité, comme Monsieur le Sous-Préfet, entourée d'avocats, d'enseignants et autres chefs d'entreprise, les jugera avec bienveillance. Il veut des jeunes capables de dégager le sens d'une citation et de mettre en scène une parole persuasive. Tel est l'enjeu de ce concours.



Lille métropole
musée d'art moderne
d'art contemporain
et d'art brut



CONCOURS D'ELOQUENCE 2019

Organisé conjointement par la SECTION DOUAI de L'AMOPA NORD et la SECTION du PAS DE CALAIS

Comité d'Organisation

Coordinateurs :

Michel CARPENTIER 450, avenue Beauséjour 62155 Merlimont carpentier.michel62@laposte.net
Martine BOIDIN 163 rue Henri Dunant 59182 Montigny en Ostrevent martineboidin@orange.fr

Membres :

Lille:

Annette ARCHAS 264, rue de la Mousserie 59710 Mérignies ann.0410@orange.fr

Douai:

Marie-Thérèse BAUWENS 112, rue Giroud 59500 Douai mtph.bauwens@sfr.fr

Jeanine BRANLY 77, impasse des Cygnes 59500 Douai 03 27 88 40 28 branly.daniel@wanadoo.fr

Joseph GORWECKI 1018, rue d' Oisy 59169 Goeulzin joseph.gorwecki@orange.fr

Marc MALAPEL 26 Boulevard Louise Michel 59490 Somain

Jacky MARECHAL 121, rue H. Barbusse 59450 Sin le Noble jmarechal22@voila.fr

Nicole MARFIL 92 rue de Lusanger 59167 Lallaing

Roselyne MASSAIN 1073, rue Nationale 59310 Coutiches

Claude SOULES 696, avenue du 4 septembre 59500 Douai

Daniel VANDENHOECQ 15, rue de Corbehem 62112 Gouy sous Bellonne

Pas de Calais:

Didier CHAPPE 6, rue Léon Duriez 62330 GUARBECQUE didier.chappe@ac-lille.fr

Anne-Catherine PECOT 198, rue Dégreaux 62580 GIVENCHY-en-GOHELLE a-c.pecot@orange.fr

Régine GAWLOWICZ 170, rue du Mont 62910 EPERLECQUES regine.gawlo@orange.fr

Christian FRERE 23, rue Verte 62170 WAILLY-BEAUCAMP chfrere@laposte.net



HAMEL, UN VILLAGE A VIVRE



MODALITES du CONCOURS D'ELOQUENCE 2019

« *Le talent oratoire en régions* »

Le thème retenu pour le concours d'éloquence 2019

Les multiples usages de l'écriture

La nouvelle édition « Dis-moi dix mots sous toutes les formes » met à l'honneur cette année l'écrit, la diversité des pratiques d'écriture et des expressions graphiques.

Les dix mots retenus invitent chacun à jouer, deviner, présenter, créer, s'exprimer....

C'est sur la puissance de l'écrit et des formes qu'il peut prendre que portera la réflexion des candidats.

Le concours s'adresse aux étudiants titulaires du baccalauréat ou du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), jusqu'à BAC + 5, fréquentant les différents sites de l'Université d'Artois et les établissements accueillant les classes-post-baccalauréat (Arras – Béthune – Douai – Lens – Liévin – Sin le Noble – Somain – Tilloy - Wagnonville), les écoles d'ingénieurs (Mines Douai – IGI Lens – CESI Arras).

Sont notamment pris en compte pour l'appréciation et la valorisation de chaque audition lors de la sélection et la finale :

- La présentation
- Le talent oratoire du candidat ainsi que sa maîtrise et sa connaissance de la langue française, la richesse de son vocabulaire, l'enchaînement des idées, la logique du raisonnement, l'intonation et la conviction, la justesse du ton
- L'aptitude à retenir l'attention de l'auditoire, la gestuelle, le maintien, la tenue, l'aisance et le naturel
- La recherche et le sérieux de l'argumentation, la profondeur de la réflexion et des idées, la qualité de l'analyse et de la synthèse
- Aucun accessoire de mise en scène ne pourra être utilisé pendant la durée de l'audition.

DEROULEMENT : Pour l'épreuve de SELECTION comme pour la FINALE, les candidats s'expriment sur un sujet (deux sujets pour la sélection, un seul sujet pour la finale). Ils ont un temps de préparation de 20 minutes et disposent d'un temps de parole devant le jury de 3 à 5 minutes ; l'utilisation de moins de 3 minutes est éliminatoire.

L'exposé se fait sans note ; toutefois les candidats peuvent s'aider d'un mémo 10/5 (mis à disposition par les organisateurs du concours) disposé discrètement dans le creux de la main.

L'épreuve de sélection se déroule hors public. L'ordre de passage des candidats est tiré au sort à l'épreuve de sélection comme à la finale.

La **SELECTION** aura lieu le **13 mars 2019** à l'Université d'Artois : DOUAI site de la faculté de Droit Alexis de Tocqueville et ARRAS si le nombre de candidatures l'exige.

La **FINALE** mettant en compétition les 12 candidats sélectionnés aura lieu le **20 mars 2019** au théâtre municipal de Douai et sera suivie de la cérémonie de remise des prix (tous les finalistes sont récompensés grâce à de nombreux donateurs).

1^{er} prix : Bourse d'étude de 1000 € (section du Pas-de-Calais de l'AMOPA)

2^{ème} prix : Bourse d'étude de 700 € (section DOUAI de l'AMOPA Nord)

3^{ème} prix : Bourse d'étude de 500 € (ville de Douai)

Le **JURY** comprend un nombre impair de membres. Les jurés sont des spécialistes de l'expression orale et de la communication et ne doivent avoir aucun lien de parenté avec les candidats.

Les **INSCRIPTIONS** se font auprès de Mme Martine BOLDIN (martineboldin@orange.fr)

163, rue Henri Dunant

59182 MONTIGNY-en-OSTREVENT (06 63 76 99 04)

Date limite: **3 mars 2019**

La Sélection 2018



Le jury



Les spectateurs



La Finale 2018



Intermède musical par les élèves du Conservatoire



Photos Annette ARCHAS



Le talent oratoire

Récompensé en régions

PAR LA SECTION DU **PAS-DE-CALAIS**
ASSOCIÉE À LA SECTION **NORD** (secteur de Douai)

Les douze finalistes 2018

Gabin BURTON Bruay-la-Buissière— **Pierre COSSART**

Guillaume DELATTRE Roclincourt

Guillaume DUEZ Douai - **3^{ème} prix : bourse d'étude de 500€** (Lycée Châtelet Douai)

Louis GUILLEMINOT Douai

Lise HERENGUEL Baisieux

Wafa KHESSIB Douai - **2^{ème} prix : bourse d'étude de 700€** (Faculté de Droit Douai)

Baptiste LE POTIER Houetteville - **1^{er} prix : bourse d'étude de 1000€** (IMT Lille –Douai)

Adrien-Brice RAMIREZ Auberchicourt

Théophile SEMPE Douai

Elisabeth THORE Beuvry

Tanguy VALLANTIN DULAC Douai

Cindy NOFFE Cuincy



Le concours d'éloquence dans la presse...

Concours d'éloquence : prêts pour la finale de mercredi !



DOUAI. L'épreuve de sélection du concours d'éloquence organisé par l'AMOPA (Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques) s'est déroulée mercredi dernier à la faculté de droit. Quarante-six étudiants se sont présentés devant les jurés pour une prestation oratoire de 3 à 5 minutes. Auparavant, les étudiants avaient dû choisir entre deux sujets : «Partagez-vous cette affirmation d'Albert Jacquard : "Exprimer une idée est une activité difficile à laquelle il faut s'exercer ; nous risquons de devenir un peuple de muets, frustrés de leur parole et qui se défouleront par la violence" ? » ou « l'homme a-t-il inventé la parole pour pouvoir mentir ? ». Les jurés ont apprécié le talent oratoire, le sérieux de l'argumentation, la profondeur de la réflexion, la qualité de l'analyse et



Les finalistes du concours d'éloquence.

de la synthèse des concurrents et en ont retenu douze pour la finale de mercredi au théâtre à 17 heures. Les élèves du conservatoire y donneront un intermède musical. ■

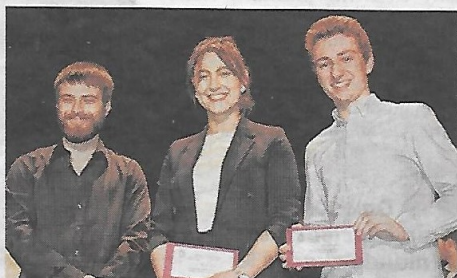
Entrée gratuite.

LES SÉLECTIONNÉS

Gabin Burton, Pierre Cossart, Guillaume Delattre, Guillaume Duez, Louis Guillemot, Lise Herenguel, Wafa Khessib, Baptiste Le Potier, Adrien-Brice Ramirez, Théophile Sempe, Élisabeth Thore, Tanguy Vallantin Dulac.

Un concours d'éloquence pour libérer la parole

DOUAI. Les douze finalistes du concours de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques (AMOPA) se sont retrouvés mercredi soir au théâtre pour discourir, en moins de 5 minutes, sur le proverbe : la parole est d'argent, le silence est d'or. À la suite de l'intermède musical offert par l'ensemble à cordes des élèves du conservatoire, les membres du jury, dont Frédéric Chéreau, maire de Douai et Jean-Pierre Polvent, président de l'AMOPA Nord, ont remis leur prix aux trois lauréats (notre photo). C'est Baptiste Le Potier, étudiant à l'IMT Lille-Douai, qui reçoit un chèque de l'AMOPA d'un montant de 1 000 €. Le second prix revient à Wafa Khessib, étudiante à la faculté de droit de Douai qui reçoit un chèque de 750 €. Enfin, Guillaume Delattre, en classe préparatoire au lycée Châtelet, reçoit un chèque de 500 € de la ville. Les douze candidats sont aussi récompensés avec des cadeaux des partenaires du concours. ■



... L'éloquence est une vertu à laquelle beaucoup de juristes sont attachés. Elle est d'une importance capitale lorsque nous voulons faire partie d'un corps judiciaire. Ce concours a donc été l'occasion de me porter en challenge, de repousser mes limites, de jauger mon niveau oratoire et mon aptitude à structurer, communiquer et exposer mes idées devant un auditoire et dans un lieu qui m'étaient totalement inconnus. Ce fut une expérience intellectuelle, humaine et sociale particulièrement intéressante. Quelque chose de totalement inattendu. Je pense que pour ce genre d'exercice, le naturel est ce qui l'emporte sur le tout, le secret est précisément de ne pas en avoir. Il faut se prendre au jeu, s'amuser comme si l'on allait plus pouvoir le faire le lendemain. Cette deuxième place clôt définitivement en beauté mes années universitaires et c'est avec bonheur que je remercie l'AMOPA et ses responsables pédagogiques. Merci de nous avoir permis de passer un merveilleux moment en votre compagnie.

Il y a 5 ans j'ai fait mon premier concours d'éloquence alors que je n'étais encore qu'au lycée pour pouvoir canaliser mon stress que j'avais du mal à cacher lorsque je m'exprimais devant d'autres personnes. Mais aimant prendre la parole, j'ai poursuivi ma participation au concours de l'éloquence jusqu'en master 1 et il m'a beaucoup servi. Mon expérience de mercredi dernier m'a révélé que j'étais capable de prendre la parole sans être paralysé par le stress et en ayant les idées fluides sans perdre le fil de mon développement ou en le saccadant par des « euh » intempestifs !

J'ai beaucoup apprécié participer à cet événement. Il m'a permis de travailler des compétences telles que la prise de parole et la réflexion philosophique, lesquelles je n'ai pas pu mettre souvent à l'épreuve au cours de cette année...

Les épreuves sont très intéressantes, notamment la finale qui est très impressionnante!...Les sujets étaient intéressants, surtout le sujet de la finale qui prenait le thème à contre-pied et c'était intellectuellement plaisant de travailler dessus...

Des candidats s'expriment



AMOPA
ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

Les **Palmes académiques**, instituées sous cette dénomination par NAPOLEON 1^{er} en 1808, sont un titre honorifique pour honorer les membres de l'Université (englobant alors les lycées) et comptent 3 grades : les titulaires, les officiers de l'Université et les officiers des Académies.

Les modalités de leur attribution ont été étendues en 1866 à des personnes non enseignantes ayant rendu des services éminents à l'éducation, elles deviennent une décoration.

Le décret du 4 octobre 1955, signé par le Président René COTY, a institué l'ordre des Palmes académiques, comportant les grades de **Chevalier**, d' **Officier** et de **Commandeur**.



Les Palmes académiques peuvent être accordées aux étrangers et aux Français résidant à l'étranger qui contribuent activement à l'expansion de la culture française dans le monde.

Entre leur création en 1808, et le décret du 4 octobre 1955, les **Palmes académiques** ont échappé aux remous, aux turbulences et même aux tempêtes de l'histoire, et, avec plus de deux siècles d'existence, elles sont aujourd'hui la plus ancienne des distinctions décernées à titre civil.

Indissociables de l'organisation de l'éducation de notre pays, les **Palmes académiques** attestent ainsi qu'à toutes les époques, des personnes de qualité ont donné le meilleur d'elles-mêmes afin de former les hommes.

Les promotions et nominations, prises par décret du Premier ministre sur proposition du ministre de l'Éducation nationale, ont lieu deux fois par an : le 1^{er} janvier et le 14 juillet.

L'ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (**AMOPA**), créée en 1962 et placée sous le haut patronage du Président de la République et du Ministre de l'Éducation nationale, est reconnue d'utilité publique depuis 1968.

Elle est composée d'hommes et de femmes ayant reçu la « **distinction violette** » c'est-à-dire les Palmes académiques.

L'**AMOPA** offre à ses membres la possibilité de se rencontrer au cours d'activités culturelles nombreuses dans un climat de chaleureuse amitié. Elle est un carrefour et un réseau de compétences et de générations. Elle forme une grande communauté humaine et culturelle, respectueuse des uns et des autres. Réunissant une mosaïque de talents éparpillés de par le monde, elle réalise une sorte de rêve de société idéale, fondée non sur le profit mais sur un profond humanisme.

Le site internet national (www.amopa.asso.fr) avec la « **Revue de L'AMOPA** », trimestrielle, et les « Bulletins de sections » sont les organes d'information et de communication des membres de l'Association.